

**EXTRAIT DU REGIS
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 12 décembre 2022

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.
En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Thierry, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 23.

Date de la convocation : 06/12/2022

Présents : M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine, M. BOUCHON Christophe, MME TAMBORINI Christine, M. DE LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME BONNET Céline), M. HEIM Philippe, MME VIGUIÉ Nawel, M. KROL Alfred, M. ANTOINE Gérard, MME BLANCO Caroline, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel (Procuration de M. COSQUER Cyril), M. JOUANY Claude, MME LAGHZAoui Nawal, MME MALAQUIN Héléne, M. PAULIN Samuel, M. TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage : 06/12/2022

Absents excusés : MME BONNET Céline (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), M. COSQUER Cyril (Procuration à M. GOUTY Michel), MME DUBOIS Océane, M. GOZE Emile.

Absents : M. BAYLE Nicolas, M. ROYER Jacques.

Secrétaire : MME CONDOMINES MAUREL Nadine.

N° DEL2022-49 : BUDGET COMMUNAL – Décision modificative n°3.

- **Vu** la délibération n°2022-42 approuvant la décision modificative n°2 relative au Fonds de Péréquation des ressources intercommunales ;
- **Considérant** le budget de fonctionnement en suréquilibre à hauteur de 43 398€

Décision modificative relative à l'augmentation des charges d'énergie (électricité, gaz), d'entretien des bâtiments publics et d'autres services extérieurs (spectacles du festival Un Bol d'Air).

Section Fonctionnement Dépenses

- Augmentation de crédit au chapitre 011 pour un montant total de 49 398€ répartis comme suit ;
 - o Augmentation de crédit au chapitre 011 article 60612 fonction 020 pour un montant de 22 000 €.
 - o Augmentation de crédit au chapitre 011 article 615221 fonction 020 pour un montant de 21 398 €.
 - o Augmentation de crédit au chapitre 011 article 6288 fonction 020 pour un montant de 6 000 €.
- Diminution de crédit au chapitre 65 article 6574 fonction 020 pour un montant de 6 000€

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance

Nadine CONDOMINES MAUREL



Le Maire

Thierry DUFOUR